



Dossier technique
Sélective Inter-Régionale S3 Nord TR
30/31 mars 2024
ARQUES

Dossier technique Sélective 3 Trampoline Nord

Forclusion / limite d'engagement :

8 mars 2024

Contacts techniques

Organisateur : comité régional des Hauts-de-France.

Club d'accueil : Club de l'AMGA, Arques.

Responsables techniques

Elu technique en charge du trampoline (en priorité) :

Philippe FAIT a-g-p2@wanadoo.fr 06/14/44/89/92

Coordonnatrice ETR

Sabrina HUCHIN sabrina.huchin@ffgym-hdf.fr

Procédure d'engagement des juges

✓ Les juges doivent être engagés via la catégorie « accréditation juge » sur Engagym avant le **22 mars 2024**:

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur le/les jours de compétition sur lesquels leur club a des gymnastes engagés.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via ENGAGYM comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur ENGAGYM)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via ENGAGYM)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

Synchronisé : 22.75 euros par unité

Individuel : 29.25 euros par gymnaste

Filière Elite :

Synchronisé : 32,50 euros par unité

Individuel : 39 euros par gymnaste

Les engagements étaient à réaliser par ENGAGYM avant le 8mars 2024.

Règlement des engagements :

Les règlements sont à faire au Comité Régional des Hauts de France pour le **22 mars 2024** dernier délais :

Par virement (info bancaire sur ENGAGYM)

Ou par CB

Merci à tous de préciser COMPET IR 3 TR et nom du club (sur intitulé du virement).

Accueil des clubs

Le dossier (avec les accréditations) sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée :

✓ **L'Accueil des clubs commencera 1h avant le début de la compétition.**

✓ Signaler toutes données erronées à l'accueil dès votre arrivée.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application ENGAGYM.

Vérification des licences

ATTENTION : les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 23 mars 2024).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entraînement plateau compétition

Vendredi 29 mars 2024 de 18h30-21h

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	8 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	22 mars
Engagement des juges	EngaGym	22 mars
Paiement des engagements	EngaGym	22 mars (dernier délais)

Bonne compétition à tous.